LEADER + : les premiers éléments de bilan au 1er mai 2007

Création du Centre Local de Coordination gérontologique du Pays de Châteaubriant
71 600 €

Création d'un service de coordination jeunesse sur le castelbriantais
7 312 €

Mise en place d'une signalétique sur la Communautés de Communes de Nozay
34 291 €

	Nombre de projets	Montant LEADER+
Création d'un service	25	341 938 €
Amélioration d'un service	16	166 386 €
Manifestation/animation	20	161 916 €
Communication	12	127 193 €
Formation	9	35 158 €
Étude/diagnostic	10	87 768 €
Mise en réseau/ mutualisation	5	130 586 €
Total	97	1 050 945 €

Étude du potentiel d'installation en bois énergie sur le Pays de Châteaubriant / CIVAM DEFIS
10 620 €

Salon des entreprises / ADIC
20 970,00 €

Aménagement d'un espace d'accueil pour familles et personnes âges sur la Région de Derval / ADMR
1 425,33 €

Du changement au sein de l'équipe LEADER+ !!!

- Nolwenn DILER, Animatrice
- Isabelle CHAUVIN, Gestionnaire

Depuis le 16 avril 2007, nous accueillons au sein du GAL, Isabelle CHAUVIN, notre nouvelle gestionnaire du programme. Elle prend la suite de Dominique CASTELIN qui a passé plus de 8 ans à nos côtés en assurant d'abord la gestion de LEADER II, puis LEADER+.

Bienvenue à Isabelle, Merci et bon vent à Dominique !

Comité de rédaction :
F. FAVRY, *Président du Conseil de Développement et du GAL*
J.L. MORILLE, *Collège Associatif*
Y. ETIEMBRE, *Collège des Salariés*
A. BRISSON et N. DILER, *Conseil de Développement*
Conception / Maquette : *Isabelle AILLET / Sylvia CHATELAIN*

Cette réalisation a été co-financée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme LEADER +.

Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant - 14 rue des Vauzelles - B.P. 139 - 44144 CHATEAUBRIANT Cédex
☎ 02.40.28.36.64 - 🖷 02.40.28.05.98 ✉ leader@paysdechateaubriant.com - www.paysdechateaubriant.com

LEADER+ Infos

Mai 2007 - N°3

Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Les prémices d'une collaboration durable...

Dans le cadre du volet II du programme LEADER+, les territoires sont fortement encouragés à engager des actions de coopération avec d'autres territoires de projets en France ou en Europe. Le GAL Pays de Châteaubriant a ainsi bénéficié d'une subvention de 6 000 € pour organiser un voyage d'étude en Allemagne au mois de février dernier. Une délégation du Pays de Châteaubriant composée d'acteurs économiques (Chambre de Métiers 44 et Chambre d'Agriculture) s'est ainsi rendue dans la région du Kreis de Rendsburg-Eckernförde afin de partager, avec les partenaires allemands, leurs réflexions et leurs pratiques en matière de maîtrise énergétique et poser les premières bases d'une collaboration dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Les premiers échanges...

Ce séjour en Allemagne trouve ses origines dans le cadre du partenariat historique qu'a développé le Conseil général de Loire-Atlantique avec le Kreis de Rendsburg-Eckernförde depuis 1996, ce qui a nettement facilité les contacts entre le territoire allemand et les acteurs du Pays de Châteaubriant.

Une délégation allemande a ainsi été accueillie à Châteaubriant pour la première fois en juillet 2006 afin d'échanger sur des préoccupations communes en matière environnementale. Les contacts se sont rapidement densifiés :

- Une délégation agricole du Pays de Châteaubriant s'est rendue à Rendsburg début septembre 2006 pour participer à l'Ecoforum, une manifestation internationale sur le thème de la production d'énergies biomasse.
- En octobre, une représentante allemande faisait le déplacement pour mieux définir avec les acteurs du Pays de Châteaubriant les contours d'un projet de coopération.

Ces différents échanges n'ont fait que renforcer notre volonté de construire un projet commun entre des acteurs soucieux du développement des énergies renouvelables et attentifs au fait qu'il constitue une manne économique à ne pas négliger et un créneau technologique d'avenir.

Temps d'échanges franco-allemands, rencontre de février 2007

Vers la concrétisation..

Le déplacement organisé en février 2007 a donné un nouvel élan dans la relation naissante avec l'Allemagne puisqu'il a permis de poser plus nettement les bases d'actions coopératives. deux projets s'annoncent :

- **La réalisation en 2007, par une société allemande (AWR), d'une étude pour la définition d'un concept de gestion adapté de la fraction fermentescible des déchets ménagers et la faisabilité d'installations de production de biogaz sur le Pays**. Cette étude devrait être financée pour partie dans le cadre du Contrat Territorial Unique signé avec la Région. Elle sera menée en partenariat avec le Syndicat de Pays, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et les Chambres Consulaires.
- **L'organisation commune d'un « colloque Energie »** en 2008 sur le Pays de Châteaubriant.

Le Conseil de Développement a ainsi joué pleinement son rôle : contribuer au renforcement des synergies ente notre Pays et des territoires européen engagés dans les mêmes réflexions.

Dernière ligne droite du programme LEADER+ !

Le programme LEADER+ vit aujourd'hui ses derniers mois de mise en œuvre puisqu'au delà du **31 décembre 2007, il ne sera plus possible de déposer de nouvelles demandes de subvention.** L'enveloppe financière disponible à ce jour est encore conséquente mais de nombreux projets s'annoncent d'ici la fin de l'année, ce qui laisse présager que la totalité des fonds résiduels n'auront pas de mal à être consommés. Le territoire du Pays de Châteaubriant aura alors atteint son objectif : avoir distribué l'ensemble des crédits et échappé à un retour de fonds à l'Europe.

En cette période de fin de programme, le Comité de Programmation va devoir réajuster les niveaux d'enveloppe entre les différents axes et procéder ainsi à des transferts de fonds pour pouvoir soutenir au mieux les projets candidats. Il jouera également le rôle de régulateur et devra peut-être refuser ou freiner l'ambition de certains projets afin de parvenir à une consommation optimale des crédits européens en toute impartialité.

Pour toutes informations, contactez la cellule d'animation LEADER+.
Nous vous conseillons fortement de vous renseigner sur les disponibilités financières avant de déposer votre dossier.

Préparation à la candidature d'un futur programme LEADER 2007-2013

Pourquoi et Comment se préparer ?

Alors que le Programme d'Initiative Communautaire, LEADER+, qui couvrait la période de référence 2000-2006, s'achève, le territoire du Pays de Châteaubriant se mobilise dès aujourd'hui pour décrocher une nouvelle génération de programme européen de développement rural pour la période 2007-2013. Un certain nombre d'aspects évoluent mais l'esprit reste. Parmi les éléments qui changent, la disparition d'un thème au choix préétabli par l'Europe : pour présenter sa candidature au nouveau LEADER, chaque territoire doit définir un programme au regard de ses besoins et des enjeux qui le caractérise. Il doit donc proposer et motiver le thème fédérateur qu'il aura choisi.

Pour être efficace, avoir un réel impact et contribuer véritablement au développement du Pays de Châteaubriant, ce futur programme doit donc être construit avec et pour ses acteurs : les élus, les associations, les entrepreneurs, les chambres consulaires, les habitants..., d'où la nécessité de mettre en place une démarche particulière permettant de prendre en compte et d'associer le plus grand nombre, et ce au travers d'un calendrier de travail s'établissant sur une durée de 5 à 6 mois. L'objectif final étant d'aboutir à la rédaction du dossier, puis à son dépôt auprès des autorités régionales pour l'automne prochain.

La démarche choisie

- **Le GAL, à travers son Comité de programmation actuel, a été reconnu conjointement par le Syndicat Mixte et le Conseil de Développement, comme l'instance la plus légitime pour assurer le pilotage de la démarche globale de préparation de la candidature.**

- **Pourquoi le Comité de Programmation ?**

  Le Comité de Programmation, par sa composition et ses principes d'organisation, permet de garantir une représentation équilibrée dans la décision des acteurs publics (élus) et des acteurs privés (membres de la société civile).
  Il est actuellement composé de 18 membres (9 membres élus et 9 membres privés) .

  Outre la recherche d'une parité et d'un partenariat public/privé, ce choix est motivé par la volonté partagée d'associer plus étroitement les femmes qui constituent aujourd'hui au moins un tiers des membres du ce Comité de Programmation.

- **Au côté du Comité de Programmation, une instance d'appui technique co-animée par la Directrice du Conseil de Développement et l'Animateur-Coordinateur de Pays a été instauré dans le même état d'esprit de collaboration.**

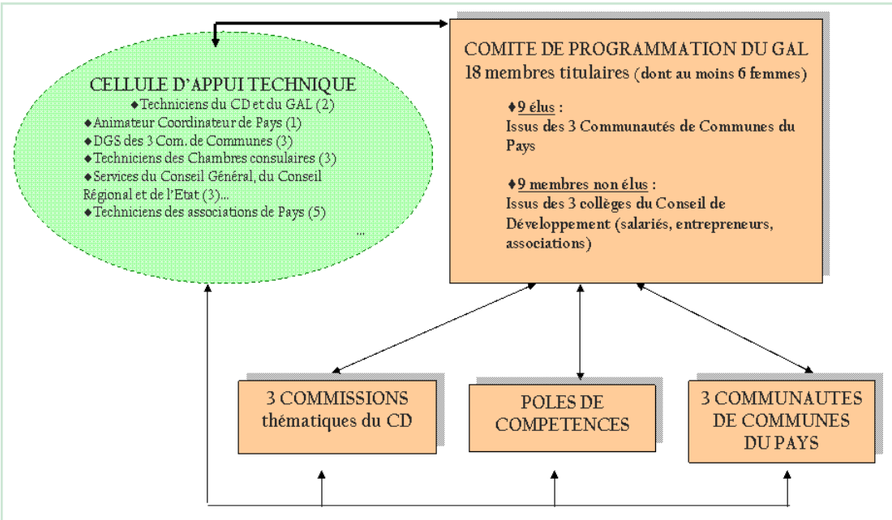

Une dimension participative forte avec une démarche qui privilégie la concertation entre les acteurs du Pays :
Le comité de programmation a en effet affirmé au mois de janvier dernier sa volonté d'associer les forces vives du territoire à toutes les étapes de la démarche par le biais non seulement des Commissions du Conseil de Développement mais également des instances propres à chaque Communauté de Communes (conseils communautaires) et au Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » (pôles de compétence).

« Le Groupe d'Action Locale : cheville ouvrière du dispositif », Alain HUNAULT, Président du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant »

Dans un courrier adressé à François FAVRY, Président du Groupe d'Action Locale, le 30 novembre 2006, Alain HUNAULT conforte le rôle actuel joué par le GAL par le biais de son Comité de Programmation, composé de 9 élus et 9 acteurs socio-économiques en reconnaissant qu'il a déjà « **fait ses preuves dans l'examen des projets candidats à l'aide européenne** » et souhaitant ainsi que ce dernier « **constitue le Comité de pilotage de la préparation de la candidature au niveau dispositif LEADER 2008-2013** ».
Alain HUNAULT affirme également le rôle du Syndicat Mixte dans son positionnement en tant « **qu'assistance technique du GAL aux côtés du Conseil de Développement, organe de débat, de réflexion prospective et de propositions des acteurs économiques et sociaux** »

Les grandes étapes de cette démarche

ETAPE 1 : REALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGE — Mars 2007

- Qui s'est appuyé sur des données quantitatives et qualitatives collectées et rassemblées :
  - Étude prospective DDE
  - Étude nouveaux arrivants
  - Étude services
  - Étude mobilité...
- Qui met en évidence les apports de la programmation LEADER 2000-2006 (enseignements de l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2005)

ETAPE 2 : DEFINITION D'UN OU PLUSIEURS AXES DE DEVELOPPEMENT JUGES PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE POUR LA PERIODE 2007-2013 — Mai 2007

- En lien avec la stratégie de développement local et les enjeux identifiés sur le territoire du Pays de Châteaubriant
- En cohérence avec les objectifs généraux de la politique européenne de développement rural
- En recherchant une complémentarité optimale entre les dispositifs financiers publics (Contrat de Territoire, Contrat de Territoire Unique,...)
- En intégrant les préoccupations de la filière agricole

Juillet 2007

ETAPE 3 : DECLINAISON DES PRIORITES EN PROGRAMME D'ACTIONS — Septembre 2007

- Définition des sous-objectifs à poursuivre qui préfigureront les axes du futur programme en lien avec les mesures inscrites dans les 3 axes du FEADER (en privilégiant l'axe 3)

ETAPE 4 : REDACTION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE — Octobre Novembre 2007

Les thèmes pressentis du futur programme LEADER...

Les grandes lignes du FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural) qui préfigurent le futur LEADER sont d'ores et déjà connues, ce qui nous donne la tendance des thèmes autour desquels va pouvoir se construire le futur programme, à savoir :

- La promotion des activités touristiques
- Le développement de services à la population
- La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel
- La création et le développement de micro-entreprises...

Au cours des dernières réunions des Commissions du Conseil de Développement (29 mars et 15 mai), les débats se sont orientés autour des grands thèmes suivants :

- **L'affirmation d'une identité pour le Pays de Châteaubriant**
- **Le développement d'une réelle attractivité du territoire**
- **La nécessité de préserver et de valoriser notre patrimoine et notre culture rurale**

Ce sera au Comité de Programmation LEADER+ de retenir, parmi les préoccupations identifiées par les acteurs du territoire, la ou les priorités qui constitueront le coeur du dossier de candidature.